Ville de SELLES-SUR-CHER

République Française
Département de Loir et Cher

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 25
Procuration : 1
Suffrage exprimé : 26

N°2017/D/12/7-10/133

OBJET : TARIFS DES CONCESSIONS CIMETIERES 2018

Le **14 DECEMBRE 2017** à 18h30, le Conseil Municipal de SELLES-SUR-CHER dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis MONCHET, Maire.

Date de convocation : le 8 Décembre 2017

Secrétaire de séance : Michelle GAUTHIER

Présents : Mesdames Chantal BARANGER, Michelle BARBOU, Marie-Laure BERTHIER, Christine BOITARD, Danielle BOYER, Stella COCHETON, Angélique DUBÉ, Michelle GAUTHIER, Martine LATOUR, Stéphanie LEMOINE-PERSEIL, Annick HUYAR, Michèle SOULES, Chantal ZOFFOLI14

Messieurs Francis MONCHET, Maire, Jean Pierre BEAUGENDRE, Pascal DEBOUT, Denis LEBAS, Bruno BERNARD, Laurent DEBRET, Joël GRASLIN, José MACHADO, Gérard MARGOTTIN, Patrick SAUVAGE, Jean-Paul PINON et Vincent SOMMIER.

Absents excusés : Madame Colette LECOMTE (pouvoir à Mme Baranger), Monsieur Grégoire BERT.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer les tarifs suivants, à compter du 1er janvier 2018 :

Concession simple (surface 2 M²)		
30 ans	le M²	85.00 €
15 ans	le M²	60.00 €
Concession double (surface 4 M²)		
30 ans	le M²	100.00 €
15 ans	le M²	75.00 €
Concession supérieure à 4m2 - barème concession double		
	au prorata de la surface vendue	-
Columbarium		
30 ans		820.00 €
15 ans		520.00 €
Caveau provisoire/tarif journalier (30 jours maximum)		20.00 €
Vacation : il est précisé qu'aucune vacation ne sera perçue pour les mineurs		20.00 €
Espace de dispersion des cendres dans le jardin des souvenirs		45.00 €
Cavurne		
30 ans		500.00 €
15 ans		300.00 €

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider les tarifs des concessions cimetières proposés ci-dessus.

MAIRIE de SELLES-SUR-CHER

REÇU EN PRÉFECTURE
le 15/12/2017
Application agréée E-legalite.com
70_DE-041-214102428-20171215-2017_133-DE

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus, Le Maire,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, **Francis MONCHET**
Publié ce jour, le 14 Décembre 2017